

La  
Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XXIII

Québec, 17 juin 1911

No 45

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —  
Calendrier, 705. — Les Quarante-Heures de la semaine, 705. — Visite pastorale, 706. — Anniversaires, 706. — Le Couronnement du Roi 706. — Ordinations, 706. — Pour gagner les indulgences du Chemin de la Croix, 709. — Les vocations sacerdotales en France, 712. — Bibliographie, 717.

— ••• —  
Calendrier

— o —

18 DIM.	b	II apr. Pent. et Dim. dans l'oct. <b>Solennité de la FÊTE-DIEU</b> , <i>Kyr.</i> 2 ton. II Vêp., mém. du suiv. et du dim. seulement. Procession dehors.
19 Lundi	b	Ste Julienne de Falconiéri, vierge.
20 Mardi	b	De l'octave.
21 Mercr.	b	S. Louis de Gonzague, confesseur.
22 Jendi	b	Octave de la Fête-Dieu.
23 Vend.	b	(Vigile de S. Jean-Baptiste.) <b>SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS</b> <i>obl.</i> 1 <i>cl.</i>
24 Sam.	b	<b>NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE</b> , 1 <i>cl.</i> avec oct.

— ••• —  
Les Quarante-Heures de la semaine

— c —  
18 juin, Saint-Jean-Baptiste de Québec. — 19, Saint-Gilbert.  
— 20, Saint-Georges. — 21, Saint-Cœur de Marie. — 22,  
Saint-Flavien ; Saint-Samuel. — 23, Saint-Denis. — 24, Sainte-  
Justine.

### Visite pastorale

29.—Saint-Flavien .....	<i>Same</i>	17—19	juin
30.—Saint-Agapit .....	<i>Lundi</i>	19—20	"
31.—Saint-Gilles .....	<i>Mardi</i>	20—21	"
32.—Saint-Narcisse .....	<i>Mercredi</i>	21—22	"
33.—Saint-Bernard .....	<i>Jeudi</i>	22—23	"
34.—St-Patrice de Beurivage.....	<i>Vendredi</i>	23—24	"

### Anniversaires

Lundi, le 12, était la fête patronale de S. G. Mgr l'Archevêque.

Mardi, le 13, était le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ordination sacerdotale de S. G. Mgr l'Auxiliaire.

Nous pouvons dire, sans crainte de nous tromper, que tous, prêtres et fidèles du diocèse, s'unissent dans une même prière pour demander à Dieu que ces anniversaires reviennent encore un grand nombre de fois.

### Le Couronnement du Roi

Pour la première fois depuis des siècles, les sujets catholiques de l'Etat britannique verront se dérouler les cérémonies du couronnement d'un nouveau roi, sans éprouver les sentiments de tristesse qu'ils ressentaient, au commencement de chaque nouveau règne, lorsque leur souverain prononçait le serment injurieux pour leur foi qui faisait partie des rites officiels du couronnement.

On se rappelle que le feu roi Edouard VII, lors de son couronnement, ne put s'empêcher de laisser voir la répugnance qu'il avait à prononcer cette formule injurieuse pour une partie de ses sujets.

Son fils et successeur, le roi Georges V, dont le passage au Canada a laissé de si bons souvenirs, notamment par les excellentes relations qu'il eut chez nous avec notre clergé et nos institutions catholiques, s'est personnellement occupé de faire amender la déclaration royale dont il s'agit, de façon qu'elle

cessât d'être insultante pour ses sujets catholiques, et il y a heureusement réussi. C'est cette formule modifiée qu'il prononcera lui-même jeudi prochain.

L'attitude du Roi en cette circonstance importante, et les vertus domestiques dont le couple royal donne un si bel exemple, ne peuvent qu'inspirer aux sujets catholiques de l'Empire un attachement nouveau à la Couronne, et les porter à faire les souhaits les plus sincères pour la prospérité et le bonheur du règne de Leurs Majestés le Roi et la Reine.

C'est pourquoi les catholiques du diocèse se conformeront avec empressement aux directions que l'on trouvera plus loin, et que la *Semaine religieuse* est chargée de leur faire connaître, et qui d'ailleurs ne diffèrent pas de celles qui furent données, ici-même, en juin 1902, à l'avènement du roi Edouard VII.

—

*Dispense de l'abstinence du 23 juin*

S. G. Mgr l'Archevêque a reçu dernièrement la communication d'un rescrit du Saint-Père, accordant aux catholiques *dispense de l'abstinence du vendredi 23 juin*. Nous publions ici le texte de ce Rescrit, où l'on remarquera que c'est de Lui-même, « *motu proprio* », que N. S. P. le Pape a accordé la faveur de cette dispense.

SEGRETERIA DI STATO,  
di Sua Santità

Sanctissimus Dominus Noster PIUS, divina Providentia PP. X., exoptans Catholicis universis totius Imperii Britannici faciliora reddere eaque cumulatiore proxima sollemnia ob Coronationem Maiestatis Suae Regis GEORGII V., Motu proprio ac propensissima voluntate eos omnes die 23 Junii, Feria VI, postridie Coronationis, dispensat a lege abstinentiae qua tenerentur præcepto ecclesiastico.

Ex Aedibus Vaticanis die XVII. Maii, 1911.

Card. a Secretis Status

R. Card. Merry del Val.

Loco Sigilli

*Directions à l'occasion des fêtes  
du Couronnement*

1° Le jeudi 22 juin, jour du couronnement de Sa Majesté le Roi, à dix heures et demie de l'avant-midi, dans la Basilique et les autres églises paroissiales de Québec, on chantera le *Te Deum*, en le faisant précéder et suivre de quelques autres chants et prières convenables à la circonstance, pour appeler les bénédictions du Ciel sur le règne de Sa Majesté.

2° Dans les autres églises et chapelles du diocèse, où se fait l'office public, on chantera, ou l'on récitera à la même intention, le *Te Deum*, après la messe principale, le dimanche 25 juin.

(D'autre part, nous reproduisons une partie de la Circulaire au Clergé du 16 juin 1902, où il était question du couronnement du roi Edouard, et qui contient des avis qui ont tout autant d'opportunité en cette occasion du couronnement d'un nouveau roi.)

« La Sacrée Congrégation de la Propagande a émis récemment un décret relativement à la forme des offices religieux qui pourront être célébrés, à l'occasion du Couronnement de Sa Majesté le Roi d'Angleterre. Ce décret, porté pour l'une des grandes colonies de l'Empire britannique, est aussi la règle qui nous guidera dans la part que nous prendrons aux réjouissances de ce grand événement et pour les prières que nous ferons afin d'attirer les bénédictions de Dieu sur le règne de Sa Majesté. Voici la traduction française de ce décret :

« Il faut donner avis à tous les évêques des Indes, et à chacun en particulier, qu'ils ne doivent aucunement permettre « aux fidèles qui leur sont soumis de se trouver dans les églises « des non-catholiques, pendant que l'on y célébrera des cérémonies religieuses à l'occasion dudit couronnement du Roi d'Angleterre. Par contre, ces illustres évêques recevront la recommandation de faire célébrer, dans leurs propres cathédrales et « aussi, suivant qu'il leur paraîtra bon, en toutes autres églises « à désigner d'après les circonstances de lieux, quelque cérémonie religieuse où l'on chantera le *Te Deum*, mais d'où la célébration de la messe solennelle sera rigoureusement exclue.—

« En communiquant ce règlement à Votre Grandeur, je ne  
« doute pas qu'il sera exécuté exactement, avec toute la défé-  
« rence convenable, par les fidèles de ce diocèse. Mais ces fidèles  
« ne devront pas être surpris de voir qu'on permet aux catholi-  
« ques, à Londres, de se trouver dans un temple hérétique pour  
« la solennité dont il est ici question, car la présence person-  
« nelle du Roi, en ce lieu, éloigne de cet acte d'honneur civil  
« toute apparence de la communication *in divinis*. »

---

— o —

### Ordinations

S. G. Mgr l'Archevêque a fait samedi matin, le 10 juin, à la Basilique, les ordinations suivantes :

TONSURE : MM. Daniel Mackay, *du diocèse d'Antigonish* ;  
Lucien Hébert, *du diocèse de Nicolet*.

ORDRES MINEURS : MM. Arsène Arsenault, *du diocèse de Chicago, E.-U.* ; Daniel Patton, *du diocèse d'Antigonish* ; Sébastien Meyer, *du diocèse de Marquette, E.-U.* ; Georges Brunault, *C. SS. C.*

SOUS-DIACONAT : Fr. J.-Alfred Montplaisir, *C. SS. C.*

Dimanche matin, à la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes :

DIACONAT : Fr. J.-A. Montplaisir, *C. SS. C.*

PRÊTRISE : MM. Célestin Fillion, *du diocèse de Québec* ;  
Eudore Martin, *du diocèse de Chatham*.

---

### Pour gagner les indulgences du Chemin de la Croix

Québec, 20 mai 1911.

Monsieur l'abbé,

Le numéro de la *Semaine religieuse de Québec* du 20 mai, 1911 donne un extrait de la *Semaine religieuse de Cambrai*, relatif au Chemin de la Croix. Elle cite un Bref de Pie IX, du 18 décembre 1877, en faveur des personnes gravement malades.

Les concessions de ce Bref ont été modifiées par un Bref plus récent de Léon XIII, en date du 9 septembre 1890,

comme vous pourrez vous en rendre compte par la notice jointe, ou en consultant la *Collectio Indulgentiarum*, du Père Pietro Mouheggiani, O. F. M., N° 1254. Ce Bref a été renouvelé le 12 juin 1903.

Veillez excuser la liberté que je prends de vous signaler ces rectifications, et accepter en même temps l'assurance de mes sentiments de religieux respect in X°.

FR. ALEXANDRE-M. COUGER  
O. F. M.

Afin de mettre nos lecteurs en état de gagner sûrement les précieuses indulgences du Chemin de la Croix, nous reproduisons ici toute la partie directive de la Notice que le R. P. Gardien du Couvent des Franciscains de Québec a bien voulu nous faire connaître :

### I. *Visite des Stations*

A. MANIÈRE DE LES VISITER ISOLÉMENT — Pour gagner les indulgences attachées au chemin de la croix, on doit observer les points suivant : 1° Il faut être en état de grâce. Si l'on se croyait en péché mortel, il faudrait faire un acte de contrition parfaite avec la résolution de se confesser. — 2° On doit avoir l'intention de gagner ces indulgences. Cette intention doit être formulée avant ou pendant l'exercice (mais non après). Quand on l'a eue précédemment et qu'on ne l'a pas révoquée (*intention virtuelle*), elle persévère et suffit. — 3° Il est requis de parcourir, l'une après l'autre, les quatorze stations canoniquement érigées, et de s'arrêter (à genoux ou debout ou même assis) à chacune d'elles. Il est nécessaire de marcher d'une station à l'autre, afin de mieux rappeler les quatorze étapes de la voie douloureuse qu'a suivie Notre-Seigneur. Ce *mouvement local* peut à la vérité ne consister qu'en un ou deux pas entre chaque station (lorsqu'on ne peut avancer davantage). Il ne suffit pas de se lever après chaque station et de s'agenouiller au même endroit ; quelque étroit que soit le local, il faut changer de place. — 4° Il est exigé de méditer (quelques instants suffisent) sur une circonstance quelconque de la passion de Notre-Seigneur. — 5° Enfin, il ne faut pas interrompre, pendant un temps notable, l'exercice commencé. Une interruption très courte, pour une affaire pressante, ou une plus notable motivée par d'autre pratique pieuse (comme

entendre une messe, se confesser, communier, réciter le rosaire en commun, etc.), ne compromet pas le gain des indulgences. (Les prières vocales qu'il est d'usage de réciter avant, pendant et après ce saint exercice, sont conseillées, sans être obligatoires.)

B. CHEMIN DE LA CROIX EN COMMUN. — Dans les grandes réunions, quand le lieu ne permet pas d'aller d'une station à l'autre, on ne gagne les indulgences qu'à condition qu'un prêtre avec son cortège parcoure les stations au nom de tous. Il ne suffit pas (sans un indult qu'on a dans quelques diocèses, en particulier dans celui de Québec) que le prêtre se tienne en chaire pour y lire quelques considérations — ni qu'un simple ecclésiastique ou une personne religieuse parcoure les stations à la place d'un prêtre. Les autres conditions restent les mêmes. Alors on conseille de remplacer le mouvement local par un mouvement corporel quelconque, comme de se lever, à chaque station, pour s'agenouiller au même endroit.

## II. Chemin de la Croix fait avec un crucifix

A. MANIÈRE ORDINAIRE. — Tout fidèle que la maladie ou tout autre motif légitime (cômmе l'infirmité, l'éloignement de l'église, le travail, le voyage, etc.) empêche de visiter les stations canoniquement érigées, peut faire en tout lieu le chemin de la croix et en gagner les indulgences. Dans ce cas, au lieu de visiter les stations, on doit tenir en main (1), pendant tout l'exercice, un crucifix avec un christ, béni pour soi-même (2) à cet effet. De plus, au lieu de méditer sur la passion du Sauveur, on doit réciter 14 *Pater, Ave* et *Gloria* pour les 14 stations, plus 5 *Pater, Ave* et *Gloria* en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur, et enfin 1 *Pater, Ave* et *Gloria* aux intentions du Souverain Pontife. Les autres conditions mentionnés

(1) Quand le malade est trop faible pour tenir seul son crucifix, il peut accepter l'aide d'une autre personne, pourvu que lui-même le tienne réellement entre ses mains.

(2) Ce crucifix (comme tout autre objet de piété enrichi d'indulgence) perd ses privilèges lorsqu'il change de propriétaire (soit par don, soit par héritage, etc.). Il faut donc dans ce cas, avant de s'en servir, lui faire appliquer de nouveau les indulgences.

ci-dessus (état de grâce, intention, et continuité) sont aussi exigées. (Il n'y a aucun mouvement ni local ni corporel à faire pour distinguer les stations.)

B. MANIÈRE ABRÉGÉE. — Les malades *absolument incapables* de réciter les 20 *Pater, Ave* et *Gloria* peuvent user de la dispense suivante :

Léon XIII, le 12 juin 1903, a permis au R<sup>m</sup>e Père Général des Frères Mineurs, le P. Denys Schuler, pour tout le temps de son généralat, de commuer les prières ordinaires dans les suivantes: 1° que le malade récite (lui-même) l'acte de contrition; 2° dise le verset *Te ergo, quæsumus, tuis famulis subveni quos pretioso sanguine redemisti*, en français: «Nous vous en supplions, Seigneur, venez au secours de vos serviteurs que vous avez rachetés par votre précieux sang»; — et 3° récite (ou suive en esprit la récitation faite par un autre de) 3 *Pater, Ave* et *Gloria*,

Permis d'imprimer, Québec, 18 mars 1905.

† L.-N., Arch. de Québec.

### Les vocations sacerdotales en France

De M. l'abbé R. De La Porte, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire de Versailles, les réflexions bien affligeantes que voici, sur les Vocations sacerdotales en France :

... « Qu'il nous soit permis d'ajouter... quelques réflexions sur les conditions dans lesquelles se trouve actuellement en France et dans notre diocèse l'Œuvre des Vocations.

Le premier fait, celui qui est de nature à frapper davantage les esprits, c'est un affaiblissement dans le recrutement sacerdotal.

L'implacable statistique démontre, avec plus, d'éloquence que tous les discours, que depuis quelques années il y a une diminution notable et progressive dans le nombre des élèves de nos séminaires.

Tel diocèse, qu'on proclamait autrefois riche, abondant en vocations sacerdotales et religieuses, est réduit de trois cents élèves à une centaine à peine cette année. Tel autre, qui a toujours été pauvre, baisse en dix années d'une centaine à cinquante. Certains diocèses ont trente, vingt, dix séminaris-

tes. Pendant ce temps-là, les prêtres âgés succombent à la peine; les jeunes chargés de deux, trois et quatre paroisses, ne peuvent suffire à une tâche qui les déborde. Autre résultat dont il ne faut pas sans doute nous plaindre, mais qui complique la situation: devant la besogne nouvelle et toujours plus laborieuse et complexe imposée au clergé français depuis la Séparation, des âmes élevées, généreuses, mais délicates et tant soit peu craintives, redoutent l'écrasant travail, et prennent leur vol, soit vers les cités religieuses où s'abrite la contemplation, soit vers les corps militants que garde mieux une discipline affermie par la continuité de la règle. Alors les meilleurs éléments nous échappent, et nous restons à nous débattre en face de l'œuvre immense, rendus impuissants par le manque d'ouvriers.

Mais voici un autre fait qui peut être constaté en beaucoup de diocèses.

Parmi les différents contingents que peut offrir pour le sacerdoce la société française, il en est un qui vient à faiblir: c'est celui des populations rurales, et cela est très regrettable. Nous remarquons que souvent les meilleurs prêtres, les pasteurs les plus solides et les plus édifiants de nos paroisses sont les fils des cultivateurs de nos campagnes. La plupart des grands évêques qui ont illustré l'épiscopat au XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas une autre origine.

Il y a dans le labeur des champs quelque chose de primitif et de sacré, qui approche plus des intentions providentielles et du premier commandement donné par Dieu à l'homme: « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front! »

Il y a dans les familles rurales de grandes traditions de travail, d'épargne, de prudence dans les entreprises. Sans doute, ce sont là des qualités naturelles; mais nous savons qu'en droit et en fait l'ordre surnaturel ne se pose pas sur le néant, et que la grâce ne détruit pas la nature, dit saint Thomas, elle la perfectionne: *Gratia non destruit naturam, sed perficit.*

Nous aimions à voir venir autrefois dans nos séminaires — c'est beaucoup plus rare aujourd'hui — ce fils des champs, enfant d'une race robuste et pauvre, élevé à souffrir les intempéries des saisons et les privations de toutes sortes que com-

porte l'existence villageoise. Intelligent autant que d'autres, pas expansif comme l'enfant des villes, mais avisé, un peu défiant peut-être, mais faisant attention où il met ses pas, comme le paysan à travers les terres labourées, il avançait peu à peu dans la culture de l'esprit, de la volonté, de l'âme tout entière qui s'imposait à lui. Sa mémoire était lente mais tenace, son caractère obscur mais ferme, sa parole peu brillante mais encore expressive et sans ces exagérations faciles qu'une précoce littérature inspire aux enfants trop avancés. Les belles-lettres ne l'attiraient pas tout de suite, mais il s'y mettait tout de même; en tout cas il se formait à la grammaire, et plus tard au rudiment théologique. Il arrivait à faire un prêtre sérieux, qui ne se paiera pas de mots, qui tracera son chemin dans la vie comme on mène une charrue dans la plaine, avec une paisible et inlassable vigueur. Où que l'autorité diocésaine le plaçât, il était homme de devoir, un peu la « sentinelle dans la guérite », dont parle Taine; mais on le trouvait toujours quand on avait besoin de son conseil, de son modeste subside, de son calme dévouement.

Cette race de prêtres tend à disparaître. D'abord nos campagnes sont de moins en moins chrétiennes. Puis elles se dépeuplent. Le paysan contemporain a honte de se pencher vers la terre pour la travailler! Il rêve pour ses fils le veston au lieu de la blouse, et au lieu du labeur béni sous le grand ciel, le travail de plumitif dans un arrière-bureau à Paris, sous la fausse blancheur d'une lampe électrique. De plus en plus la terre en France sera cultivée par des machines et par des mercenaires étrangers, au profit d'exploitations anonymes et de féodalités financières. Le vrai paysan disparaîtra d'abord des contrées avoisinant de plus près ce minotaure qu'est Paris pour sa banlieue de plus en plus prolongée; et qui sait s'il ne disparaîtra pas enfin de tout le pays que nous habitons?

Sans doute, et c'est là que la question devient pratique, nous devons, prêtres et catholiques militants, lutter contre ce désastre, un des résultats du fléau révolutionnaire. Déjà on s'ingénie, çà et là, à faire aimer la terre, en montrant aux habitants des campagnes les profits qu'ils peuvent en tirer par de nouvelles et fécondes méthodes; on s'organise en syndicats, en caisses rurales, etc.

Surtout le prêtre cherche à ressaisir, en se dévouant aux habitants de sa paroisse, la légitime influence que préparent et conservent les services rendus. Il s'applique à combattre l'émigration vers les villes en intéressant au travail agricole, en faisant concourir à l'œuvre commune le plus grand nombre possible de bonnes volontés. Efforçons-nous de refaire des villages chrétiens et de remettre en honneur le premier travail confié à l'homme, avant le péché, par le souverain Maître de toutes choses !

Mais pensons aussi qu'il y a au milieu de nous des champs spirituels à cultiver qui demandent des laboureurs courageux, patients et robustes.

Cependant voici qu'un troisième phénomène se présente à nous, et celui-là de nature à nous encourager, à nous rassurer pour l'avenir. La Providence a ses réserves ; pourquoi sur elles comptons-nous si peu, alors que nous fondons volontiers nos espoirs sur les ressources purement naturelles ? Un peu partout, surgissent depuis quelques années ce qu'on appelle parmi nous les *vocations tardives*. Elles sont de deux sortes, assez différentes. Il s'agit parfois de jeunes hommes qui se sont adonnés d'abord à une carrière libérale, après avoir parcouru tout le cycle des études littéraires, scientifiques, juridiques. Nos grandes écoles théologiques, Saint-Sulpice, et le Séminaire Français à Rome, en possèdent plusieurs de ce genre. Ceux-là reprennent en somme une très antique tradition : les hommes d'église des premiers siècles, et les plus illustres, n'ont-ils pas été ceux qui avaient exercé des fonctions publiques, et quittaient le forum ou l'armée pour mettre au service de Jésus-Christ tout ce qu'ils avaient acquis dans le monde de science, d'expérience et d'autorité !

Les autres, plus humbles, il est vrai, mais non moins chers à Jésus-Christ et à l'Église, ne paraissent pas avoir été destinés d'abord au sanctuaire ; ou bien, des circonstances indépendantes de leur volonté les en ont éloignés durant leur enfance et leur jeunesse. Ils ont labouré la terre, manié les outils du travail manuel, ils ont été employés dans le commerce ou l'industrie. Mais au fond de leurs âmes solidement chrétiennes l'appel divin a trouvé un écho d'autant plus puissant que la moisson est plus abondante, plus rares sont les ouvriers

et plus redoutable est la persécution. Les voici qui viennent à nous. Ne croyez pas que l'entreprise sera facile. Autant le jeune élève de douze ou treize ans loge aisément dans les compartiments de sa mémoire toute fraîche les règles du rudiment, les textes des auteurs, les faits et les dates de l'histoire humaine, autant se trouve inhabile à une telle besogne celui qui, tout adonné à son labeur professionnel, n'a pas cultivé depuis des années la grammaire et les lettres. Veuillez supposer aussi que c'est très méritoire pour cet homme de vingt, vingt-cinq et trente ans de s'assujettir à un règlement de collège ou à une règle de séminaire, d'aliéner cette liberté dont il jouissait depuis des années, de se faire écolier et même étudiant. Mais le soldat qu'était Ignace de Loyola s'est bien mis sur les bancs à plus de trente ans pour apprendre la grammaire.

Beaucoup l'ont imité. D'autres le suivront encore. Qu'on explique humainement cette persistance laborieuse à un âge où déjà on a souvent une situation qu'il s'agit d'améliorer ; je pense qu'on n'y parviendra pas. C'est Jésus qui a passé près de ceux-là, à leur atelier ou à leur bureau, et leur a fait signe de le suivre : ils ont quitté leur travail, et les voilà qui se mettent à l'œuvre, les yeux fixés sur le divin idéal du sacerdoce.

Sans doute tous ceux qui entrent ainsi dans la carrière ne pourront en franchir les étapes jusqu'au terme définitif. L'Église envers ces ouvriers de la dernière heure ne saurait se relâcher des justes exigences que lui impose la prudence surnaturelle. C'est là surtout que doit avoir toute sa force le précepte de l'apôtre : *Manus cito nemini imposueris*.

Sans doute aussi nous ne prétendons pas dire que le recrutement du clergé va, de ce chef, se transformer. Il faudra toujours compter d'abord sur les jeunes enfants de nos paroisses, choisis avec discernement par leurs pasteurs, cultivés par eux avec des soins paternels, entourés par eux de sollicitude durant les années du Petit et du Grand Séminaire... Mais il y a tout de même dans cette nouvelle source jaillissante de recrutement sacerdotal une preuve que notre Église n'est pas abandonnée par la divine Providence. Relevons donc nos courages, trop souvent abattus parmi les ruines, et tra-

vaillons à préparer, avec les matériaux que Dieu lui-même met entre nos mains, les reconstructions futures.

\*\*\*\*

### Bibliographie

— o —

— *Allons à Jésus*, courtes instructions et histoires pour les enfants des catéchismes de première Communion, par l'abbé J. MILLOT. In-12. 3 fr. 50. P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

Il y a quatre grands sujets sur lesquels doivent être instruits plus particulièrement les enfants qui se préparent à la première Communion : la prière, — le sacrement de Pénitence, — la dévotion à la Sainte Vierge, — la sainte Eucharistie. Et c'est le développement de ces quatre grands sujets que nous offre, très à propos, M. l'abbé Millot dans son ouvrage intitulé *Allons à Jésus*. Prêtres, catéchistes volontaires, etc., pourront lire avec fruit, à la fin de chaque réunion catéchistique, la très courte instruction qui compose chacun des chapitres de ce livre et l'histoire qui la suit. De plus, cet ouvrage peut être offert, avec plus grand profit, comme livre de lecture spirituelle, aux enfants de la première Communion. Très varié, très intéressant, très pratique, ce livre mérite de fixer l'attention.

— A PLEINES MAINS, par JEAN DES TOURELLES. Un vol. in-12, 1 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6°).

Il y a des cas où, pour éclairer un égaré, le livre vaut mieux que la parole.

C'est quand celui qu'on veut ramener aux idées saines, ne veut pas entamer de discussion. Si on l'aborde pour lui parler, il se dérobe ou s'irrite, et on le laisse plus éloigné que jamais de la vérité.

Tandis qu'un livre qu'on lui prête, le laisse réfléchir et ne lui inflige pas l'humiliation apparente d'une défaite.

Mais il faut que l'ouvrage soit attrayant pour le retenir, très clair pour qu'il n'ait pas d'effort à faire, et pris dans la vie réelle afin qu'on ne puisse le taxer d'exagération.

A ce triple point de vue, les ouvrages de Jean des Tourelles se recommandent à tous ceux qui ont le noble souci de faire du bien.

Ses récits ne sont pas autre chose que ce que tout le monde peut voir. Chacun a rencontré ses héros ou vécu les faits qu'il raconte.

C'est ce qui explique le succès toujours croissant de ses histoires du temps présent.

Il n'y a pas une bibliothèque de paroisse, de patronage ou de cercle d'études qui n'en possède quelques séries.

Le nouveau volume de Jean des Tourelles, en traitant des sujets d'actualité, est encore plus apte que ses devanciers à faire un bien considérable.

— NOUVEAUX MÉLANGES ORATOIRES DE MGR D'HULST, tome IX. In-8 écu, 534 pages. 4 fr.

(Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Mgr Odelin, vicaire général du diocèse de Paris, qui a bien voulu se charger de collationner et de publier l'œuvre considérable de Mgr d'Hulst, nous donne aujourd'hui un nouveau livre qui ne le cède en rien aux précédents par la valeur et l'intérêt. A vrai dire, tout ce qu'a écrit l'éminent prédicateur de Notre-Dame, riche par le fond et par la forme, est si fortement pensé que l'on ne se lasse pas de le lire et de s'en pénétrer; l'esprit religieux s'y affermit sans cesse.

— THEORIE ET PRATIQUE DEL'ART D'ECRIRE. Le Style — Les Modèles — La Composition. — par M. l'abbé Albert Dion, professeur de Troisième au petit séminaire de Québec. Vol. in-12, cartonné toile. (En vente chez l'Auteur, au Séminaire de Québec: \$ 0.75 l'exemplaire, franco; la doz., \$ 7.20.)

La simple lecture de l'ouvrage de M. l'abbé Dion inspire, tout de suite, l'idée d'un travail considérable et d'une grande valeur. Il est le fruit de longues années d'enseignement. L'auteur — il nous le dit dans sa « Préface » — a « mûri en secret », pendant de longues années, le projet d'écrire « un livre destiné aux classes », et qui contient à la fois et des préceptes et des modèles de littérature.

Ce qui frappe, tout d'abord, dans l'ouvrage de M. l'abbé Dion, c'est l'ordre qui y règne. Tout y est logiquement construit. Partant des définitions générales de « la littérature », de « l'art », du « beau », il analyse, ensuite, les facultés de l'âme qu'il appelle « littéraires » : la raison, la mémoire, l'imagina-

tion. Puis, il explique aux élèves ce qu'est le talent, en quoi il diffère du génie ; il leur dit ce qu'est le goût, ce qu'est l'esprit.

L'ouvrage de M. l'abbé Dion ne sera pas utile qu'aux élèves de nos collègues ; il rappellera aussi à quelques-uns de ceux qui manient la plume, chez nous, qu'il y a « un art d'écrire » et qu'il faut en observer les règles. (*L'Action sociale.*)

—RECEUIL DE TEXTES CHOISIS en vue de la *Prédication et des Conférences publiques*, par un Prêtre du diocèse de Langres. In-12, 456 pages..... 4 fr. (*Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.*)

Ce livre est un trésor d'idées générales dont les maîtres de la pensée ont fleuri leurs œuvres. L'auteur de ce recueil a glané les meilleures et les plus utiles : celles qui sont les plus susceptibles de rendre service aux prédicateurs et aux conférenciers. C'est un choix considérable et parfait, classé systématiquement de la manière la plus heureuse. Tous les sujets y sont représentés : ambition, âme, athéisme, blasphème, caractère, cœur, colère, conscience, etc., etc.

#### « Une plage tranquille et hygiénique »

Les messieurs du clergé, à la recherche d'une plage tranquille et hygiénique, durant la prochaine villégiature, sont assurés de trouver à l'hospice de Saint-André, avec une très gracieuse chapelle, une pension soignée et des chambres aussi confortables que spacieuses. A ces avantages assez rares, à nos places d'eau, se joignent la facilité des bains de mer, le luxe des voitures commodes, le voisinage des centres, tels que Kamouraska et Notre-Dame du Portage. Nous n'hésitons donc pas à signaler, ici, à nos confrères malades ou épris de repos, après le surmenage de l'année, un établissement si recommandable, sûr que leur séjour à cette fraîche oasis influera merveilleusement, dans les conditions précitées, sur leur organisme. Pour amples détails, prière de s'adresser à :

La Révérende Mère Supérieure, Hospice de Saint-André, comté de Kamouraska, P. Q.

## CIERGES ET VINS DE MESSE

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

*Fabricant de cierges, bougies, chandelles*

*Importateur de vins de messe*

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.

Téléphone — Bell 91.

“ National 169.

— FONDÉE AU CANADA EN 1885 —

**F. CERNICHIARO & FRÈRE**

Doreurs, Argenteurs et Nিকেleurs sur articles  
métalliques

**51, RUE SOUS-LE-FORT, QUÉBEC**

Réparations spéciales de Vases sacrés, Chandeliers, Candélabres et tout bronze d'église, Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Services à Thé argentés et dorés. Soudures en or et argent. Vente et échange Bronze et Orfèvrerie d'église, Vases sacrés, Chandeliers, etc.

Aussi une spécialité de vernis inaltérable pour Bronze.

© VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renaud, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

### OUVRAGES DE M. L'ABBÉ HUARD

<i>Labrador et Anticosti</i> , 520 pp., carte et grav. ....	\$1.50
<i>Impressions d'un Passant</i> , VIII-366 pp. ....	1.00
<i>Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène</i> , 2 <sup>e</sup> éd., VIII-265 pp. ill. ....	60
<i>Abrégé de Zoologie</i> , 130 pp., ill. ....	25
<i>Le Naturaliste canadien</i> , revue mensuelle. Abonnement. ....	1.00